

Concours/ examen professionnel : IRA de Nantes

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Type (externe, interne, 3ème) : externe

Epreuve/ sous-épreuve : composition Option : _____
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

Note :
20

Nombre d'intercalaires : 2

Sujet : la réduction des déficits publics :
argument politique ou nécessité ?

En France, depuis le début de la V^e République seuls quatre budgets de l'état ont été votés à l'équilibre, soit entre 1970 et 1974. Depuis le premier choc pétrolier de 1973, la présence de déficits publics est devenue une caractéristique structurelle des pays développés à économie de marché, particulièrement en Europe. Les déficits publics peuvent être budgétaires (excès des dépenses d'une administration publique par rapport aux recettes) ou commerciaux (excès du volume des importations sur les exportations). La réduction des déficits publics, loin d'être considérée comme un objectif politique hors d'atteinte, est traditionnellement considérée comme une nécessité, sur les plans économique et financier mais également juridique-politique. Les théories économiques nous apprennent en effet que l'accumulation des déficits budgétaires conduit à alourdir à long terme le poids de la dette publique, dès lors que les nouvelles dépenses sont financées par emprunt. À partir de 1992 et l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, la réduction

N°
1.112

des déficits publics est devenue une condition primordiale pour tout Etat candidat à l'entrée dans l'Union européenne. La norme visant à ne pas dépasser 3% de déficit par rapport au PIB entraîne en théorie une sanction en cas de non respect pour tout Etat de l'Union. Mais cette nécessité nationale et internationale visant à réduire les déficits publics est-elle réellement contraignante pour les gouvernements? L'idée que la réduction des déficits ne serait qu'un argument politique peut signifier qu'il s'agit fréquemment de promesses (souvent électorales) non tenues et réversibles au gré d'autres priorités politiques. Cela est particulièrement d'actualité en Europe et aux Etats-Unis dans un contexte où les Etats doivent se doter des moyens pour lutter contre le terrorisme en cas de menaces ou d'attaques, quitte à accentuer le déficit. De plus, les règles ^{budgétaires} européennes n'ont pas toujours été respectées par les Etats pendant les années 2000 ni les sanctions appliquées. Cependant la récente crise économique et financière de 2008 semble avoir conduit les gouvernements à prendre conscience de l'urgence d'assainir les finances publiques à court terme, d'autant que le caractère contraignant des Normes européennes s'est renforcé. Certains économistes déplorent toutefois les effets néfastes de telles politiques d'austérité budgétaires, surtout quand elles sont

appliquées unilatéralement dans les Etats sans s'adapter à la conjoncture économique ou aux priorités politiques ou sociales d'un pays.

Si la réduction des déficits publics est traditionnellement considérée comme une nécessité sur les plans national et international, il s'agit d'étudier à quelles conditions cette exigence peut-elle être respectée afin qu'elle soit suffisamment contraignante pour les gouvernements.

La nécessité de réduire les déficits publics a fréquemment été supplantée par d'autres priorités politiques (I). Mais les effets de la crise de 2008 ont conduit les gouvernements à adopter un cadre réglementaire plus contraignant pour respecter cette exigence. Ces plans d'austérité des finances publiques doivent toutefois s'adapter à la situation politique et économique des Etats (II).

*

*

*

I Depuis le milieu des années 1970, la nécessité de réduire les déficits budgétaires et commerciaux (A) est fréquemment supplantée par d'autres priorités politiques au détriment de la santé des comptes publics (B).

A. Il est traditionnellement admis que la réduction des déficits publics est une nécessité à moyen et long termes que ce soit sur les plans économiques,

N°
3.1.12

et financiers d'échelles Nationales et internationales
mais également ^{au plan} juridico-politique particulièrement
en Europe.

• Tout d'abord, il est nécessaire de réduire les déficits,
d'un point de vue économique et financier. L'accumu-
lation des déficits publics accroît en effet le stock
de la dette publique, dès lors que les nouvelles dépenses
sont financées par emprunt. Il s'agit de l'effet "boule de
neige" des déficits publics. Une telle situation peut mettre
en péril la soutenabilité des finances publiques d'un Etat,
qui risque ainsi de se retrouver dans une situation
d'insolvabilité où il ne peut plus honorer ses engagements.
Cela est particulièrement vrai si les prêteurs n'ont
plus confiance dans la capacité de l'Etat à être solvable,
ce qui conduit à ^{augmenter} le niveau des taux d'intérêt. La crise
de la dette souveraine grecque depuis 2010 illustre
cette nécessité de réduire les déficits publics. La
Grèce a en effet été confrontée à une crise de liquidité
après 2008, ce qui l'a conduit à demander l'aide
financière internationale auprès du Fonds monétaire
international puis du mécanisme européen de stabilité
(MES). Une telle situation menaçait l'ensemble des
pays de la zone euro avec le risque d'une dépréciation
de l'euro et d'une sortie des capitaux hors Europe.

Il est également nécessaire de réduire les
déficits commerciaux aujourd'hui en Europe.

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

N°

4.1.A7

Concours/ examen professionnel : IRA de Nantes

Type (externe, interne, 3ème) : Externe

Epreuve/ sous-épreuve : Composition Option : _____
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

Numérotez chaque page
(dans le cadre en bas de la
page) et placez les feuilles
intercalaires dans le bon sens.

Note :
20

Nombre
d'intercalaires : B2

La zone euro est caractérisée par des différences croissantes en ce domaine selon les Etats : l'Allemagne et les Pays-Bas ayant un fort excédent commercial (respectivement 8,9% et 9,2% de leurs PIB en 2015) tandis que la France est structurellement en déficit. La réduction des déséquilibres commerciaux en Europe est une nécessité afin que la zone euro soit réellement une zone monétaire optimale au sens de l'économiste américain Robert Mundell, caractérisée par de faibles écarts de compétitivité entre pays (ce qui n'est pas le cas actuellement).

- Par ailleurs, réduire les déficits publics est une nécessité sur le plan juridique-politique dans le cadre de l'intégration européenne. Le traité de Maastricht du 7 février 1992 a fixé des critères de convergence pour tout candidat à l'Union européenne, parmi lesquels la nécessité pour un Etat d'avoir une situation saine des finances publiques et l'absence de déséquilibres commerciaux trop importants et récurrents. Ces critères ont été repris dans le traité d'Amsterdam de 1997 qui fixe le Pacte de stabilité et de croissance (PSC),

N°
5..112

selon lequel les Etats membres de l'Union européenne doivent se doter d'un objectif budgétaire à moyen terme pour parvenir à l'équilibre ou à l'excédent budgétaire. Le traité de Maastricht institue une procédure pour déficits excessifs sanctionnant en théorie tout Etat membre dont le ratio déficit sur PIB dépasse 3%. La réduction des déficits publics est ainsi plus largement une nécessité pour le bon fonctionnement de toute Union économique et monétaire et qui peut faire l'objet de sanctions financières dès lors qu'un cadre Normatif opérationnel est mis en œuvre.

I B. Bien que la réduction des déficits publics soit inscrite comme une nécessité économique et financière vraie comme une obligation juridique, elle est fréquemment supplantée par d'autres priorités politiques.

Le caractère peu contraignant des normes en la matière est problématique, tout comme l'absence de réflexion à long terme de la part des gouvernants prenant des décisions ayant un impact financier.

- Tout d'abord, le non respect des règles de discipline budgétaire en Europe dans la dernière 1000 montre la fragilité des normes budgétaires dans le champ de politique. En effet, même la France et l'Allemagne n'avaient pas respecté les règles du PSC sans pour autant en subir les sanctions. Bien plutôt, les

Les règles du PSC ont été assouplies en 2005 (avant de se renforcer à partir de 2011). Les États ont ainsi trouvé de bons "arguments politiques" pour assouplir les règles en leur faveur. Cela a toutefois fragilisé les finances publiques françaises, relativement fortement déficitaires à la veille de la crise de 2008.

Bien que nécessaire, la réduction des déficits publics est ainsi freinée par des gouvernements qui n'ont pas le réflexe d'économiser en période de croissance économique afin de constituer des réserves pour affronter les périodes de crise. La sociologie politique nous apprend que ces phénomènes sont surtout liés aux cycles politico-électoraux, plus courts que les cycles économiques et favorisant l'augmentation constante des dépenses publiques.

Enfin, la réduction des déficits publics est aujourd'hui mise à mal par d'autres priorités politiques considérées comme plus urgentes et plus importantes. C'est le cas des États qui doivent faire face ces dernières années à une menace terroriste accrue, les obligeant à augmenter les dépenses dans les secteurs de la sécurité et de la Justice. Suite aux attentats du 13 Novembre 2015 à Paris le président de la République française a ainsi déclaré que le "Pacte de Sécurité" l'emportait sur "le Pacte de stabilité", rendant moins au second plan les exigences européennes. Les dépenses dans les secteurs de la police et de la justice

ont effectivement été revues à la hausse pour 2016 et 2017. Cela n'a pas remis en cause la volonté gouvernementale de réduire les déficits publics mais en a retardé l'exécution. Le Haut conseil des finances publiques estimait ainsi - au regard du pacte de stabilité présenté à la Commission européenne en avril 2016 - que l'engagement de la France de ramener son déficit budgétaire à $-2,7\%$ du PIB en 2017 risquait de ne pas être atteint (il était en 2015 de $-3,5\%$) en raison des nouvelles dépenses prévues.

La réduction des déficits publics, pourtant érigée en obligation au niveau européen, a pu sembler dans le même temps être supplantée par d'autres priorités politiques dans le contexte de reprise du début des années 2000 mais également, de façon récurrente, dès lors que d'autres nécessités, notamment sécuritaires, sont en jeu. Toutefois, il faut remarquer un effort aujourd'hui bien plus important de la part des gouvernements pour réduire leurs déficits depuis 2010, les normes ayant une valeur plus contraignante.

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée